



DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Sainte-Savine

SEANCE DU 26 février 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
33	23	23 + 10 pouvoirs

Date de convocation 20 février 2026
--

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six février à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, SALLE du CONSEIL MUNICIPAL - Hôtel de Ville, 1er étage, sous la présidence de **Arnaud MAGLOIRE**, maire.

Présents : **MAGLOIRE Arnaud, CHAUDET Martine, STAUDER Jean-Christophe, GULTEKIN Gülcan, HENNEQUIN Virgil, RIBAILLE Cécile, HUART Gérald, MARTIN Michelle, POUZIN Jean-Michel, CATERINO Marie-Laure, BARDET Alice, BERNIER Romain, BLANCHOT Bastien, LAVILLE Rémy, FERNANDEZ Sophie, MOSER Alain, IGLESIAS Catherine, BEHL Frédérique, AUMIS Maud, TIEDREZ Valérie, ROY Nathalie, MENERAT Thierry, SABATINO Anne.**

Représentés : **PRELOT Frédérique pouvoir donné à TIEDREZ Valérie, VAN DALEN Laurent pouvoir donné à CHAUDET Martine, CERF Jérémie pouvoir donné à HUART Gérald, BOIZARD Léa pouvoir donné à GULTEKIN Gülcan, PEREIRA-FRAJMAN Sonia pouvoir donné à BERNIER Romain, MARTEAU Elona pouvoir donné à HENNEQUIN Virgil, JOSSET Geoffrey pouvoir donné à BLANCHOT Bastien, LEIX Jean-François pouvoir donné à IGLESIAS Catherine, ZELTZ Anne-Marie pouvoir donné à MENERAT Thierry, D'HULST Karl pouvoir donné à RIBAILLE Cécile.**

Madame BARDET Alice a été nommée secrétaire de séance

Objet : Mise à disposition des gymnases – Tarifs
N° de délibération : 20260226_06

Rapporteur : M Hennequin

Mes chers collègues,

La Ville est régulièrement sollicitée par des associations saviniennes et extérieures à la commune souhaitant utiliser les gymnases afin d'y organiser des événements variés sur les journées de week-end.

Afin de valoriser les frais supportés par la commune pour le fonctionnement de ces infrastructures, il est proposé d'instituer une tarification, en dissociant les associations communales des associations extérieures.

Cette tarification ne concernera pas les associations sportives saviniennes proposant par ailleurs des créneaux d'activités régulières, ces dernières pourront continuer à bénéficier gratuitement des salles pour l'organisation de leurs événements ponctuels : stages, tournois...

COSEC DE LA NOUE LUTEL

Durée occupation	Domiciliation association	Grande salle	Espace bar	Salle de danse / Dojo
Jusqu'à 4h	SAV	100 €	50 €	80 €
	NON SAV	150 €	80 €	120 €
Journée A partir de 5h	SAV	180 €	80 €	150 €
	NON SAV	250 €	100 €	220 €
2 jours	SAV	300 €	100 €	250 €
	NON SAV	450 €	150 €	300 €

GYMNASE MORZYNSKI

Durée occupation	Domiciliation association	Grande salle	Salle de gymnastique
Demi-journée	SAV	100 €	50 €
Jusqu'à 4h d'occupation	NON SAV	150 €	80 €
Journée	SAV	180 €	100 €
5h à 9h d'occupation	NON SAV	250 €	150 €
2 journées	SAV	300 €	180 €
	NON SAV	450 €	250 €

GYMNASE VOLBART

Durée occupation	Domiciliation association	Grande salle
Demi-journée	SAV	100 €
1h à 4h d'occupation	NON SAV	150 €
Journée	SAV	180 €
5h à 9h d'occupation	NON SAV	250 €
2 journées	SAV	300 €
	NON SAV	450 €

Les demandes de réservation seront étudiées au regard de l'utilisation des infrastructures par les associations sportives saviniennes, qui demeurent prioritaires pour l'organisation de leurs activités.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité**, décide :

- D'approuver la mise en place d'une tarification pour la mise à disposition ponctuelle des gymnases aux associations ;
- De valider les tarifs proposés ;
- De dire que ces tarifs seront applicables dès leur institution par le Conseil municipal ;
- D'autoriser M le Maire ou son représentant à faire les démarches utiles et à signer tous les documents nécessaires.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
23	10	33	0	0	0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Affiché le 27 février 2026
Pour extrait conforme
Arnaud MAGLOIRE, maire



Arnaud MAGLOIRE

Arnaud MAGLOIRE
2026.02.27 15:13:57 +0100
Ref:10525233-15870962-1-D
Signature numérique
le Maire